



Berset Christel, de Weck Antoinette

Crise financière de Groupe E SA : d'un point de vue économique, quels seront les impacts négatifs sur les citoyens et les entreprises fribourgeoises ?

Cosignataires : 0

Réception au SGC : 01.06.23

Transmission au CE : 01.06.23

Dépôt

Durant l'année 2022, l'entreprise de production et de distribution d'électricité du canton de Berne BKW a vu son bénéfice net augmenter de 75% à 574 millions et a ainsi pu accroître le dividende versé à son canton. La stratégie à long terme de BKW et son excellente gestion lui permet de prévoir un résultat d'exploitation au-dessus de 550 millions pour l'année 2023.

Cette situation contraste avec celle de notre canton. En effet, lors de la récente présentation des résultats financiers de l'année 2022 de Groupe E SA et des interviews de la direction qui ont suivi, les citoyennes et citoyens fribourgeois ont pu constater que l'entreprise cantonale dont ils sont propriétaires se trouvait dans une situation critique qui a nécessité d'emprunter dans l'urgence 220 millions sur le marché obligataire. Les récentes interviews du mois d'avril 2023 de la direction mentionnent notamment : « L'emprunt a servi en partie à requinquer les liquidités [...] nous espérons ne pas revivre cette situation cette année [...] nous allons probablement devoir emprunter pour les prochaines années ». Ces déclarations à la presse sont inquiétantes.

Selon le rapport de gestion récemment publié, nous pouvons constater que malgré une augmentation du chiffre d'affaires de 18%, notamment due à l'augmentation du prix des prestations facturées aux consommateurs et entreprises fribourgeoises, le résultat financier a baissé de 67% par rapport à l'année précédente. Les impôts sur le bénéfice payés à l'Etat ont diminué de 33% et le résultat attribuable aux actionnaires, principalement l'Etat de Fribourg, a également baissé de 20%.

En outre, selon le bilan consolidé, les dettes financières à long terme ont soudainement augmenté de 175% pour atteindre près de 510 millions de capitaux étrangers à long terme. Selon les comptes consolidés, cela correspond à de nouveaux intérêts à payer de 11.7 millions (1ère tranche de l'emprunt obligataire 120 mio) additionnés de 25.5 millions (2^e tranche de 100 mio). Donc un total d'intérêts à payer aux créanciers de 37.2 millions en plus des 220 millions à rembourser en 2027 et en 2032.

De plus, selon l'interview dans *La Gruyère* du 29 avril, « Groupe E s'apprête à investir près d'un demi-milliard de francs d'ici à 2025, se félicite le directeur général ». Cela porterait l'endettement à rembourser à 720 millions de francs, augmenté des intérêts à des taux probablement haut, dus à l'inflation.

Dans la même interview, le directeur général « se montre néanmoins très rassurant sur la santé financière de la société, dont le rapport, *capitaux propres / bilan*, culmine encore à 72% ».

Au vu de ce qui précède, les soussignées prient le Conseil d'Etat de répondre aux questions suivantes :

1. Quel sera l'impact de cette mauvaise situation économique sur le futur prix du kWh à payer par les citoyennes et citoyens ainsi que par les entreprises fribourgeoises en 2024, 2030 et 2040 ?
 2. Comment comprendre l'expression utilisée « le rapport capitaux propres / bilan de 72% » ? Est-ce que les infrastructures cantonales, dont nos barrages, font partie des capitaux propres ? Est-ce que ceux-ci vont garantir les futurs prêts ?
 3. Les excellents résultats d'EOS Holding en 2022 ont permis de limiter la mauvaise performance de Groupe E durant la même année ; quel montant d'EOS Holding a été budgété pour 2023 ?
 4. Au vu de l'inflation en cours, et sachant que la plupart des infrastructures d'énergie renouvelables, quoiqu'indispensables, seront obsolètes dans une vingtaine d'année et devront être complètement remplacées, comment Groupe E SA parviendra-t-il à rembourser ses nouvelles dettes ?
 5. L'entreprise bernoise BKW prévoit dans son budget 2023 plus de 550 millions de résultat d'exploitation, quel est celui prévu pour Groupe E ?
 6. Quel est le budget 2023 ? De nouveaux emprunts sur le marché bancaire sont-ils prévus ? Si oui, comment et par quoi sont-ils garantis ?
 7. Dans cette situation difficile, la plupart des PME commencent immédiatement des actions de réduction de coûts ; quelles sont les mesures prises afin de réduire les dépenses et diminuer les charges pour éviter de contracter de nouvelles dettes ?
 8. Quelles sont les mesures que le Conseil d'Etat a mis en place pour contrôler la viabilité économique à moyen terme de Groupe E SA et des 64 entreprises qu'elle a rachetées ou créées et dont elle est maintenant financièrement responsable ?
 9. Parmi la trentaine d'entreprises rachetées, la dispersion des activités est préoccupante et demande une analyse fine des risques financiers encourus par chacune d'entre elles. Comment le Conseil d'Etat prévoit-il une démarche analytique de *Due Diligence* sur ces sociétés anonymes afin de minimiser ces risques systémiques ?
 10. La diversité des investissements dans des domaines très éloignés de sa mission de base, par exemple l'achat de capital-actions de la presse fribourgeoise (Sofripa SA) ou le développement de mandats en Afrique avec Platinum Power (Sarine Engineering SA), ne sont-ils pas de nature à disperser les actions prioritaires de notre entreprise cantonale ?
 11. Le prospectus d'émission de 220 millions d'emprunts sur le marché obligataire ne semble pas être disponible, contrairement aux usages de la branche. Etant donné que le Conseil d'Etat est l'actionnaire propriétaire à plus de 78% de Groupe E, est-ce que le cadre financier de cet emprunt sera communiqué au Grand Conseil ?
 12. Notre banque cantonale a-t-elle acheté des obligations ?
 13. Quelles sont les compétences d'analyse financière et de gestion des risques du Conseil d'administration ?
-